

## PROCES VERBAL Comité syndical du SEAT JEUDI 9 JUILLET 2020

Le Comité Syndical du SEAT s'est réuni à 17h30 heures, le jeudi neuf juillet deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

HEALY Bénédicte  
BUCHE Jean-Pierre  
PETEL Gilles

**Titulaires excusés :**

BERNARD Françoise  
BLANCHET Roland  
BRUHAT Pascal  
SALLES Daniel  
DELETANG Claude  
DEMERE Jean-François  
BRANLARD Gérard

**Suppléants présents :**

DUPECHER Pierre  
HENRION Colette

**Suppléants excusés :**

GUELON René  
AUBIER Claude  
FEDERSPIEL Hélène  
LANGUILLE Fabienne  
BLANCHAMP Gérard  
DUMAS Olivier  
GUILLAUME Gérard  
ARDOUREL Sylvie

**Autre personne présente**

GRUZELLE Anatole, coordinateur de projets SEAT

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	5	-	-	-	5

Horaire d'ouverture : 17h30

## Ordre du jour :

### I. Affaires internes

- Point sur les acquisitions foncières SEAT
- Permis d'aménagement voie verte « tronçon Ecopôle »

### II. Point sur la trésorerie

- Situation au 9 juillet 2020 : subventions perçues et en attente
- Renouvellement d'une ligne de trésorerie et emprunt SEAT

### III. Vote du budget primitif

### IV. Projet Ecopôle

- Dépôt de dossier de demande de subvention LEADER
- BEC : échange et validation sur le contenu du projet
- Ecopolys édition 2020
- Animation / Communication

### V. Questions diverses

- Nécessité d'une cellule pour la gestion de la baignade illégale ?

Colette Henrion ouvre le comité syndical du SEAT du 9 juillet 2020.

Il est rappelé que le comité syndical du SEAT ne pourra pas être renouvelé avant la rentrée de septembre eu égard à la situation exceptionnelle du fait de l'épidémie de Corona virus.

Il est également rappelé l'obligation de voter le budget avant le 31 juillet 2020. C'est la raison essentielle pour laquelle le bureau a programmé cette réunion à une date inhabituelle.

Cette rencontre est également l'occasion de faire un point d'actualité sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

## **I. Affaires internes**

### **1. Animation / veille foncière**

Il est rappelé la stratégie et l'animation foncière du SEAT sur l'Ecopôle du Val d'Allier avec : cartographie et présentation du foncier SEAT acquis en 2019 et poursuite des démarches d'acquisition en 2020, en particulier trois parcelles qui représentent 1 ha de terrain.

### **2. Permis d'Aménagement Voie verte**

Le permis d'aménagement de la voie verte – tronçon Ecopôle a été affiché par le SEAT sur les communes de Pérignat-sur-Allier et la Roche-Noire pour une période de deux mois. La visite de l'huissier a été effectuée le 8 juillet 2020 et ce dernier a donné un avis de bonne conformité.

## II. Point sur la trésorerie

### 1. Situation au 09/07/2020 : subventions perçues et en attente de paiement

Est présenté la mise à jour de l'état des demandes de paiement de la subvention du SEAT.

PROJET	ORGANISME	SUIVI
Contrat territorial 2015/2016	FEDER convention 2015	Versée 23/01/2020 (captée Loi Daily)
Contrat territorial 2017	FEDER convention 2017	Versée 23/01/2020 (captée Loi Daily)
Contrat territorial 2018	FEDER convention 2018	Versée 23/01/2020 (captée Loi Daily)
Etude technique et paysagère	LEADER	Payée le 16/01/2020
Etude touristique/pédagogique	LEADER	Payée le 16/01/2020
Poste chargé mission 2018 / 2019, outils com.	LEADER	Payée le 01/04/2020
Poste chargée 2017	LEADER	Payée le 10/06/2020
Création d'une zone de pêche 2018/2019	LEADER -	Payée le 04/06/2020
Investissement ETA	LEADER	Demande de paiement subvention faite, en cours d'instruction
Dossier « Com – Evnt »	LEADER	Demande de paiement subvention faite, en cours d'instruction
Construction du hangar	LEADER	Dossier de demande de paiement « pré-instruction », permis de construire à régulariser
Poste Chargé 2019-2020	LEADER	Dossier de demande de paiement en cours – juillet/aout 2020
FAE	LEADER	Dossier de demande de paiement en cours – juillet/aout 2020
Programme AMO	LEADER	Dossier de demande de paiement en cours – juillet/aout 2020
Ilot Paysans année 2018/2019 et 2019/2020	LEADER	Dossier de demande de paiement en cours – juillet/aout 2020
Contrat territorial 2019	CD63	Projet en cours (attente comité évaluation)
Contrat territorial 2019	AELB	Projet en cours (demande paiement en cours)
FEDER Régional 2019	FEDER régional	Acompte 13133,78 € en janvier 2020, capté par la Daily (reste : attente acquisition foncière)

Le coordinateur de projets du SEAT précise le montant du reste à percevoir qui s'élève à 255 514,98 €. Il est aussi avancé la constitution de quatre dossiers de **demande de paiement LEADER**, ce qui représente approximativement 155 000 euros à percevoir en 2020 et 2021 (délais de mise en paiement une fois le dossier instruit).

### 2 et 3. Point sur la trésorerie suite

Il sera nécessaire d'aborder la question du renouvellement de la ligne de trésorerie en septembre 2020.

Le remboursement de l'emprunt contracté par le SEAT n'est pas urgent et pourra être fait fin 2021.

### III. Vote du budget primitif

Colette Henrion présente le budget primitif 2020 du SEAT et rappelle que le projet de budget SEAT 2020 avait déjà été présenté lors du comité syndical du 26 février 2020 (DOB) et avait fait l'objet d'un accord de principe de l'ensemble des délégués et des exécutifs des deux communautés de communes adhérentes au syndicat.

Colette Henrion insiste sur le fait qu'aucune modification n'a été apportée depuis.

Le coordinateur de projets SEAT précise qu'une note d'accompagnement et un document de présentation du Budget 2020 ont été joint à l'invitation du comité syndical du SEAT le 2 juillet 2020.

#### • Dépenses de fonctionnement

Code chapitre	Article	Propositions (BP) 2020 - euros
002	Résultat de fonctionnement reporté	199 882,92
011	Charges à caractère général	174 166,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 418,40
65	Autres charges de gestion courante	270
66	Charges financières	2 000,00
023	Virement à la section d'investissement	33 429,99
<b>Total général</b>		<b>457 227,32</b>

#### • Recettes de fonctionnement

Code chapitre	Libellé	Propositions (BP) 2020 - euros
013	Remboursement sur rémunération du personnel	1 500
70	Produit de services, du domaine et ventes diverses	4 000
74	Dotations et participations	448 527,32
7477	Budget communautaire et fonds structurels	278 510,32
7478	Autres organismes	4 605,00
74718	Autres	40 890,00
7473	Départements	66 627,00
74751	GFP de rattachement	18 064,24
75	Autres produits de gestion courante	3 200
<b>Total général</b>		<b>457 227,32</b>

#### • Dépenses investissement

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2020 - euros
012018	Aménagement pêche	75 600
022018	Espace test agricole	120 702,18
111	Contrat Territorial	140 796
201901	FAE	5 000
222	Matériel informatique	2020,00
OPFI	Virement à la section d'investissement	130 325
<b>Total général</b>		<b>398 843,78</b>



## • Recettes investissement

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2020 - euros
012018	Aménagement pêche	1 640
012019	Contributions EPCI	17 500
022018	Espace test agricole	112 401.12
111	Contrat Territorial	246 332.66
201901	FAE	17 780
222	Matériel informatique	3 190
OPFI	Virement à la section d'investissement	-
<b>Total général</b>		<b>398 843.78</b>

Le Président du SEAT propose d'accepter la proposition de Budget primitif 2020.

Le comité syndical vote à l'unanimité le budget primitif 2020 du SEAT tel que présenté ci-dessus.

## IV. Projet Ecopole du Val d'Allier

### 1. Dépôt de dossier de demande de subvention LEADER

Est présenté la modification du dossier LEADER « Evènementiel / Communication, déjà présentée lors du dernier comité syndical de mai 2020, avec un plan de financement complet. Est rappelé la 2<sup>ème</sup> récurrence de ce dossier LEADER financé avec un taux de 75% de subvention.

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
<b>Dépenses immatérielles</b>	<b>6 085,00 €</b>	LEADER (75%)	6 099,52 €
Diverses prestations d'animations pour la journée Ecopolys	4 121,00€	Autofinancement (25%)	2 033,18 €
Programme d'animation annuelles (prestation de partenaires lors d'animations organisées par le SEAT)	1 964,00 €		
<b>Dépenses matérielles</b>	<b>2 047,70 €</b>		
Impressions (Programme Ecopolys 2020, brochure et flyer du site, programmation annuelle)	1 243,30 €		
Panneaux de sensibilisation permanents pour usage du site	230,80		
Location de deux générateurs	573,60 €		
<b>Coût global de l'opération</b>	<b>8 132.70 €</b>		<b>8132,70€</b>

Le Président du SEAT propose d'accepter le nouveau plan de financement et de déposer la demande de financement « Ecopôle du Val d'Allier – Evènementiel / Communication » auprès du GAL Grand Clermont qui passera en comité de programmation à l'automne 2020.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'accepter le plan de financement « Ecopôle du Val d'Allier – Evènementiel / Communication » pour un coût global de l'opération qui s'élève à 8 132,70 euros dont 3 033,18 euros d'autofinancement.

## 2. AAP « Budget Ecologique Citoyen BEC ».

Il est rappelé que 2 millions d'euros sont mis à disposition par le **CD63** pour des projets écologiques sur le territoire dans le cadre d'un AAP « Budget Ecologique Citoyen BEC ».

Le bureau du SEAT a décidé d'accompagner et soutenir la volonté d'un collectif de citoyens, habitants de Pérignat-sur-Allier, de déposer un projet « énergie renouvelable et ressource en eau » sur l'espace test agricole Champmot de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Bénédicte Healy détaille ce projet d'intérêt général.

Ce projet, à un peu plus de 60 000 euros de dépenses prévisionnelles, consiste à développer un système d'irrigation alternative et complémentaire pour l'espace agricole avec la réalisation d'un forage, l'installation d'un système de pompage composé d'une petite éolienne de pompage, d'une pompe solaire et de citernes de stockage, accompagné d'un aménagement léger et réversible de la « butte Champmot » pour permettre l'accueil de public et promouvoir de nouveaux moyens d'exploitation agricole à énergie propre.

Il est légitime que celui-ci ait lieu sur l'Ecopôle du Val d'Allier d'autant plus qu'il correspond à la volonté SEAT de mettre en place des démarches participatives impliquant les citoyens.

Pierre DUPECHER questionne l'impact sur l'avifaune de ce type d'ouvrage pour rester cohérent avec le plan de gestion écologique du site. Il est précisé que le SEAT a interrogé le partenaire de gestion écologique LPO à ce sujet et qu'un bureau d'étude a été consulté quant au type d'éolienne, de petite dimension, à implanter.

## 3. Ecopolys édition 2020

Le programme de la journée Ecopolys 2020 « **Ma famille se réinvente** » qui aura lieu de 16h à 22h sur le hameau Champmot est présenté :

- Ouverture : Marché de producteurs (16h à 22h) : environ 10 stands
- Stands d'animations : LPO, DIY, Le chemin des Etoiles, l'association de pêche et le club photo, PBMC, Régie de territoire, calèche (16h-19h)
- Randonnée patrimoine (centre de loisirs + géocaching + RNSE) – 18h jusqu'à 19h30 – le but amener le groupe à rester jusqu'au spectacle. En attendant 20h30 ils se ravitaillent (boisson + manger)
- Clôture : avec le théâtre « Le pitit théâtre Dakoté » (20h30-21h30)

Jean-Pierre BUCHE mentionne que le thème de la journée correspond bien à la perspective au contexte actuel du « monde d'après ».

Quatre expositions seront proposées en lien avec l'agriculture durable : deux du département du Puy de Dôme « les mots de la gourmandise » et « A table, la santé au menu » ; une de la LPO Auvergne, une autre sur le patrimoine apicole et également une présentée par les maraichers de l'espace test de l'Ecopôle du Val d'Allier.

La journée est éco-labellisée par le SBA et permet de bénéficier d'éco-cups et de bacs de tri pour les déchets.

L'offre de restauration est encore développée pour cet événement. Elle rassemble pour le moment la « popote mobile » (produits divers dont produits salés cuits au four à bois) et « Sancy Glaces ». De plus, la buvette sera tenue par l'Amicale Laïque.

Les membres du comité syndical du SEAT présents à la réunion insistent sur la dimension locale des produits proposés lors de cet événement afin d'être en adéquation avec les objectifs généraux de l'Ecopôle.

Le coût de la journée est brièvement présenté.

Pierre DUPECHER, délégué SEAT, demande que la Chargée de communication du SEAT lui transmette les plaquettes de l'évènement afin de pouvoir communiquer dans les médias de la commune de la Roche-Noire.

NOMS	Animations proposées	Coût
Association Pêche et Nature du Val d'Allier	L'association se propose de tenir 2 stands. Un au niveau de la zone champnot et un autre au bord de l'eau (foyer occupationnel)	500
LPO		
Club photo de Pérignat (Armand AMENTA) + Association Patrimoine et Mémoire	Expo de clichés de l'Ecopôle et du château de Bellerive	
Le chemin des étoiles	Observation solaire dans la journée (possibilité de voir un croissant de lune).	
Centre de loisirs de Pérignat + Philippe VALLAS (géocaching) + Alain FOUILLIT	Randonnée Patrimoniale	
Pôle Bio Massif Central		
Association Îlot Paysan	x	450
Le jardin de l'Ecopôle (Manon et Guillaume)	Visites des jardins accompagnées des maraîchers	
Samantha CANAC SBA 63	Démonstrations de recettes DIY de produits d'entretien, d'hygiène ou cosmétique	
Atelage de Traits Urbains	Circuit en calèches La calèche servira à amener les gens de la zone festive (départ au tunnel) jusqu'au stand pêche (en face du foyer occupationnel, vers la falaise).	490€ la journée (mais en attente d'un devis pour les bonnes horaires)
Régie de territoire	En lien avec l'alimentation à définir avec Ornella	
Le Ptit théâtre Dakoté	Prestation d'1h30 théâtre animaux	1562,88
Impressions	Outils de com Ecopolys	1491,96
<b>TOTAL</b>		<b>4004,84</b>

Il est rappelé la réunion qui a eu lieu le 25 juin réunissant une vingtaine d'acteurs de l'animation et la date de la prochaine réunion le 16 juillet à 18h (La Roche-Noire MCC) ou sera distribué les documents de communication.

#### 4. Point communication sur les réseaux sociaux « Ecopôle Val d'Allier » :

Un bilan est présenté concernant la communication « réseaux sociaux » faite en juin 2020 par la stagiaire qui accompagne le SEAT dans cette mission.

##### Les points positifs relevés sur la communication « réseaux sociaux » :

- Facebook et Instagram : 1 329 abonnés au total avec 68 abonnés supplémentaires en 28 jours
- Lancement d'un jeu concours sur Facebook le 3 juillet 2020
- Augmentation du nombre d'abonnés « Facebook » :
  - 36 abonnés en 16 jours pour un total de 324 abonnés
  - Fréquence des publications sur Facebook : tous les jours depuis le 9 juin
- Sur Instagram : abonnés identifient l'Ecopôle du Val d'allier (mention)
- Contenu varié : informatif, éducatif, citations, dates clés, etc.

##### Les points qui pourraient être améliorés :

- Fréquence des publications sur Instagram
- Favoriser les interactions avec les abonnés

Jean-Pierre BUCHE rappelle que la notion de résilience doit être travaillé dans le cadre ce stage.



## V. Questions diverses

### - Usages du site de l'Ecopôle du Val d'Allier

Pierre DUPECHER relaie les difficultés rencontrées par l'association de pêche du Val d'Allier face aux usages inadaptés sur l'Ecopôle du val d'Allier (baignade en particulier).

Le coordinateur de projet SEAT précise que des actions sont entreprises pour limiter le phénomène à court et moyen terme.

La réponse apportée par le SEAT consiste à une prise de contact fréquente avec les gendarmes. D'autres initiatives sont en cours et complètent la démarche : réalisation de panneaux supplémentaires (« sentier randonnée/sentier pêche » et rappel de la réglementation du site), action de médiation sociale en partenariat avec différents acteurs locaux (demande de financement DALD en cours), projet de parc de pâturage sur la falaise en août.

D'autres pistes sont évoquées comme la pose de clôtures et l'emploi d'un animateur/éducateur.

Le SEAT est en contact avec le CAUE 63 pour envisager une action en partenariat.

Jean Pierre BUCHE fait remarquer la réactivité des gendarmes face à ce problème de baignade sur l'Ecopôle et qu'une rencontre avec les dirigeants de la métropole Clermontoise est nécessaire avant le financement des actions.

### - Autre : demande de tournage pour la websérie Mental - saison 2 - sur l'Ecopôle du Val d'Allier (épisode entièrement tourné dans le Puy-de-Dôme).

Jean Pierre BUCHE et Gilles PETEL donnent un accord de principe en passant une convention pour les précautions d'usages mais demandent qu'une contrepartie soit trouvée pour le SEAT (images de l'Ecopôle utilisables, dédommagement ou autre).

Le comité est clos à 19h15.

Le prochain comité aura lieu en septembre 2020.

Signature des élus présents :